

Les objectifs de développement durable

Publié le Jeudi 24 novembre 2016

Une nouvelle feuille de route universelle sur le développement durable.

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Qu'est-ce que c'est ?

Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'agenda 2030. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux objectifs du millénaire pour le développement qui avaient été adoptés en 2000. En effet, les trois dimensions du développement durable sont désormais intégrées de manière transversale. Les objectifs de développement durable couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

L'agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques.

Les objectifs de développement durable, par leur caractère ambitieux et transversal, soulèvent de nombreux enjeux pour les prochaines années :

- Assurer un état des lieux réaliste, puis mettre en œuvre un suivi rigoureux des progrès réalisés et identifier les domaines d'amélioration possible.
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens.
- Favoriser un contexte de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes.

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations unies.

Cette enceinte des Nations unies, créée lors de la conférence Rio+20, se réunit chaque année au niveau des ministres et tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour assurer le suivi des progrès vers les objectifs de développement durable.

Dans la lignée de son engagement international en faveur du développement durable et de sa mobilisation, la France souhaite être exemplaire et a engagé sans attendre sa réflexion sur la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable.

Une mise en œuvre concertée

Un rapport pour réaliser un premier état des lieux partagé

La France s'est portée volontaire aux côtés de 21 autres États membres pour présenter sa démarche de mise en œuvre dès le Forum politique de haut niveau 2016, le premier depuis l'adoption des objectifs de développement durable.

Pour réussir, il est crucial de bâtir des partenariats et de susciter la mobilisation de tous les acteurs : ministères, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, territoires et citoyens. En France, le ministère, en relation étroite avec le ministère des affaires étrangères, pilote la mise en œuvre nationale des objectifs de développement durable. Ils travaillent en concertation avec les organisations de la société civile. Pour élaborer ce premier rapport et l'accompagner dans cette démarche, le ministère a ainsi décidé de :

- S'entourer d'une quinzaine de scientifiques et spécialistes qui apporteront leur expertise sur les priorités d'actions à mettre en place.
- Consulter les parties prenantes : ONG, entreprises, syndicats, associations spécialistes des questions humanitaires, de biodiversité et d'éducation sont réunis lors des ateliers de concertation pour enrichir le rapport de leurs propositions permettant sa déclinaison concrète en France.

L'association des citoyens à la démarche

Une consultation publique sur internet a permis à tout citoyen de s'exprimer sur les enjeux et les modalités de mise en œuvre en France.

Des campagnes de communication sont enfin prévues par différents ministères, à la fois en interne et à destination du grand public.

Les prochaines étapes de mise en œuvre

La prochaine étape majeure est l'élaboration d'un plan d'action national. La mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour la réussite des objectifs de développement durable et des outils adaptés à chaque acteur doivent être déployés : pour l'État (aide à la décision,

orientation des politiques publiques), pour les territoires et la société civile (accompagnement des acteurs dans leurs champs d'activités, déclinaison locale, mise en synergie, mise en valeur et diffusion des bonnes pratiques) et pour les citoyens (sensibilisation, changement de comportement...).

L'organisation d'ateliers de concertation en région seront également organisés afin que les acteurs locaux puissent s'approprier les objectifs de développement durable et contribuer au plan d'action national.

Par ailleurs, une plateforme internet participative est en projet : une agora numérique ouverte à tous les acteurs et citoyens pour diffuser les bonnes pratiques et recommandations, assurer le suivi, mobiliser les coalitions. La valeur ajoutée du projet sera de mettre en relation des pairs pour une diffusion directe des bonnes pratiques.

Outils privilégié de suivi pour l'agenda 2030, les indicateurs adoptés à l'ONU sont étudiés par l'institut national de la statistique et des études économiques qui réalise auprès de l'ensemble des services statistiques des ministères une étude de faisabilité de leur production au niveau national.

Sous le mandat d'une mission parlementaire, les inspections générales des ministères pourraient enfin analyser les politiques sectorielles conduites dans leurs domaines au regard des objectifs de développement durable. Le conseil économique, social et environnemental a également été saisi par le Premier ministre et doit rendre un rapport.

Comprendre les objectifs

COMPRENDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD), C'EST QUOI ?



Un programme de développement durable à l'horizon 2030

193 Etats se sont engagés collectivement en septembre 2015 pour atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.



5 grands enjeux transversaux

Ces 17 objectifs de transformation globale de la société proposent une nouvelle feuille de route universelle pour relever les défis mondiaux liés aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles, la solidarité territoriale et intergénérationnelle ici et ailleurs... S'appuyant sur 5 grands enjeux transversaux ("5P") : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.



Une ambition plus globale

Les ODD succèdent aux 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD) mis en oeuvre entre 2000 et 2015, dans la lignée des Sommets de la Terre de 1992, 2002 et 2012. Fait nouveau, ils constituent une démarche universelle et transversale concernant tous les pays, au Nord comme au Sud.

Des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté



1 MILLIARD

de personnes sorties de la pauvreté en 15 ans



90%

des personnes ont désormais accès à l'eau potable



- 45%

de mortalité maternelle depuis 1990

Les 17 objectifs



Eradication de la pauvreté (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim)



Sécurité alimentaire et agriculture durable (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)



Santé et bien-être (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)



Education de qualité (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie)



Egalité entre les femmes et les hommes (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles)



Gestion durable de l'eau pour tous (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau)

et assurer une gestion durable des ressources en eau



Energies propres et d'un coût abordable (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable)



Travail décent et croissance durable (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous)



Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)



Réduction des inégalités (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre)



Villes et communautés durables (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables)



Consommation et production responsables (Établir des modes de consommation et de production durables)



Lutte contre les changements climatiques (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)



Vie aquatique marine (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable)



Vie terrestre (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité)



Paix, justice et institutions efficaces (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous)



Partenariats pour la réalisation des objectifs

QUI EST CONCERNÉ ?



L'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, les syndicats, les chercheurs, les associations, les citoyens, les usagers... L'atteinte de ces ODD implique la mobilisation de tous, dans une logique de co-responsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AUX ODD ?



Une volonté d'exemplarité

Des exemples d'avancées tangibles, issues des politiques déjà menées



DÈS 2015,

interdiction du bisphénol A dans
les contenants alimentaires (3^{ème} plan
national Santé-Environnement 2015-2019)



500 000

formations qualifiantes
gratuites dispensées à des
demandeurs d'emploi en 2016.








+ DE 400

territoires engagés
dans la
transition énergétique



Les ressources

-  [La résolution adoptée par l'assemblée générale des Nations unies - Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 \(www.un.org\)](http://www.un.org)
-  [Comprendre les objectifs de développement durable \(pdf - 1.88 Mo\)](#)
-  [Le rapport sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable - Juillet 2016 \(pdf - 2.81 Mo\)](#)
-  [La synthèse de la consultation publique sur les objectifs de développement durable - Juillet 2016 \(pdf - 351.99 Ko\)](#)
-  [La synthèse des ateliers de lancement de la mise en oeuvre nationale des objectifs de développement durable - Juin 2016 \(pdf - 456.01 Ko\)](#)